

Plan d'Action du CREF de la période 2020-2022

Les actions de ce plan ont été discutées et définies lors de la réunion du CREF tenue au siège de 4C Maroc le mercredi 11 mars 2020. Ce sont les actions suivantes :

- Opérationnalisation du collège CREF ;
- Actualisation de la BD des experts et leur classification ;
- Contribution à l'élaboration et à l'évaluation des documents nationaux et régionaux sur le CC ;
- Renforcement des formations universitaires en contenu relatif au CC ;
- Renforcement des capacités nationales en CC du milieu professionnel et privé (cadres et techniciens) ;
- Appui à la recherche nationale dans le domaine du CC ;
- Elaboration d'un portail du CREF et son intégration dans le site web de 4C Maroc.

Objectifs du Plan d'action du CREF (2020-2022)

- Répondre aux besoins exprimés par les membres du CA de 4C Maroc, en termes d'études, de recherche, d'expertise, de formation, de renforcement de capacité, de partenariat, de coopération régionale et internationale ;
- Capitaliser sur les actions réalisées par 4C Maroc, les actualiser, les développer et les enrichir par de nouvelles actions ;
- Prendre en compte les actions prioritaires définies par les membres du CREF à la réunion du 8 oct. 2019.

Actions prioritaires du Plan d'action du CREF (2020-2022)

Ces actions ont été définies par le collège CREF lors de sa réunion du 08 octobre 2019 et sont résumées ci-dessous :

- Consolidation des travaux sur les CC au Maroc et partage des résultats ;
- Appui pour la structuration et le montage de projets ;
- Appui pour la publication scientifique de la recherche marocaine en CC.